

vaillé obscurément et sans relâche, à semer le bon grain dans le vaste champ de la Nouvelle-France, depuis l'Acadie jusqu'aux grands Lacs. La semence n'avait guère levé, mais elle était en terre et fructifierait en son temps. Les premières notions de l'Évangile avaient été annoncées à presque toutes les tribus, qui s'étaient accoutumées à la robe du missionnaire, et regardaient le ciel en voyant l'homme de la prière. » (1)

Ce n'est que 40 ans plus tard, en 1670, et après mille difficultés, que les premiers apôtres du Canada purent revenir sur le théâtre de leurs travaux. Les missions sauvages, desservies par les Jésuites, ne requéraient peut-être plus autant le dévouement des Récollets, mais le pays, peuplé de quelques milliers de Français et de Canadiens, érigé en diocèse avec des paroisses formées et d'autres en formation, avait besoin d'ouvriers évangéliques, et le peuple désirait les Récollets. C'est dans ces conditions qu'ils étaient retournés au Canada : pour les besoins spirituels des colons et la desserte des missions et des paroisses.

Les premiers qui passèrent dans la colonie furent le R. P. Germain Allart, Provincial de Saint-Denis, plus tard évêque de Vence, les Pères Gabriel de la Ribourde, Simple Landon, Hilarion Guénin, et les frères Luc Le François, diacre, et Anselme Bardou, convers. Ils furent reçus avec joie par l'évêque, le gouverneur, les pères Jésuites et « le grand concours des habitants avec toutes les marques d'une joie que l'on pouvait attendre d'un pays où nos Pères estoient désirés avec empressement. » (2) De son côté le Père Le Mercier, supérieur de la Mission des Jésuites, écrivant à son supérieur de France, *lui fait part* que tous les habitants de Québec furent « ravis de revoir ces bons religieux au même lieu où ils demeuraient il y a plus de quarante ans, lorsque les Français furent chassés du Canada par les Anglais. » (3)

En effet, c'est à Notre-Dame-des-Anges que les Récollets furent rétablis. Leur ancien couvent n'étant plus qu'une ruine au sein de la forêt et au milieu des broussailles, ils se mirent à l'œuvre pour

(1) Abbé H. R. Casgrain : *Les anciens Récollets*. — Revue du Tiers-Ordre, 1902, p. 229.

(2) Leclercq. *Premier établissement de la foy*, II, p. 91.

(3) Relation de 1670.